

## Comment obtenir son attestation de contribution à la formation professionnelle ?

En 6 étapes pour toutes les personnes qui exercent leur activité sous le régime du micro-entrepreneur

Sur le site de l'Autoentrepreneur : <https://www.lautoentrepreneur.fr/>

### 1. Cliquez sur « Déclarer et payer en ligne »

**Le portail des auto-entrepreneurs**

Accueil | Documents Utiles | Sites partenaires | CFE | Questions/Reponses | Mentions légales

**Bienvenue sur le portail officiel des micro-entrepreneurs**

**À qui s'adresse ce régime ?**

- Adhérer au régime** : Toute personne peut, sous conditions, devenir micro-entrepreneur, que ce soit à titre principal ou à titre complémentaire. Cette activité doit être exercée sous forme d'entreprise individuelle et relever pour l'assurance vieillesse de la Sécurité sociale pour les indépendants ou de la Caisse inter-professionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (Cipav). Un entrepreneur individuel déjà en activité peut, sous certaines conditions, opter pour le régime micro-entrepreneur.
- S'inscrire pour déclarer et payer**
- Déclare et payez en ligne** (highlighted)
- Modifier / cesser son activité**

**ATTENTION** : le régime micro-entrepreneur ne peut pas être choisi lorsque l'activité est exercée dans le cadre d'un lien de subordination pour laquelle seul le salariat doit être retenu.

**Activités économiques entre particuliers** : plus d'information [sur vos droits et démarches](#)

**Quelles conditions ?**

L'entreprise individuelle doit relever du régime fiscal de la micro-entreprise, c'est-à-dire réaliser un chiffre d'affaires qui ne doit pas dépasser pour une année civile complète en 2018 :

- 170 000 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place, ou pour des prestations d'hébergement, à l'exception de la location de locaux d'habitation meublés dont le seul est de 70 000 € ;
- 70 000 € pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC).

L'entreprise est en franchise de TVA (pas de facturation, ni de récupération de TVA) jusqu'à hauteur de 91 000 euros pour une activité de vente et 35 200 euros pour une activité de prestations de services. Le micro-entrepreneur ne peut déduire aucune charge (téléphone, déplacement...), ni amortir de matériel.

**ATTENTION** : certaines activités sont exclues du régime micro-entrepreneur. Sont notamment concernées, les activités relevant de la TVA immobilière (opérations de marchands de biens, lotisseurs, agents immobiliers, opérations sur les parts de sociétés immobilières), les locations d'immeubles nus à usage professionnel, certaines activités commerciales ou non commerciales comme la location de matériels et de biens de consommation durable.

**Quelles obligations ?**

**Attention**

### 2. Rentrez votre numéro Siret, Nom, Prénom et mot de passe (si vous n'avez pas d'espace il suffit de le créer en cliquant sur « s'inscrire pour déclarer et payer »)

**Le portail des auto-entrepreneurs**

Accueil

**Vos attestations disponibles uniquement en ligne.**

Désormais vous obtenez l'ensemble de vos attestations : fiscale, contribution à la formation professionnelle, de chiffre d'affaires... sur :

- lautoentrepreneur.fr si vous exercez une activité libérale,
- secu-independants.fr, rubrique "Mon compte" si vous êtes artisan ou commerçant.

L'attestation de chiffre d'affaires (CA) indique le montant du CA déclaré mois par mois ou trimestre par trimestre depuis le 1er janvier de l'année en cours jusqu'à la date de la demande.

**DÉCLARE ET PAYEZ EN LIGNE**

**S'INSCRIRE POUR DÉCLARER ET PAYER**

Avec votre n° Siret, nom, prénom, n° de téléphone et courriel

**DÉCLARE ET PAYEZ**

Entrez votre n° Siret, nom, prénom et mot de passe

siret  
votre nom  
votre prénom  
.....

(Valider)

Impossible de vous identifier ?

**Adhérer au régime**

**1. INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT, UNE FOIS POUR TOUTE, POUR DÉCLARER ET PAYER EN LIGNE**

- Après votre adhésion au régime, dès réception de votre numéro d'immatriculation Siret, inscrivez-vous en cliquant sur le lien ci-contre, laissez-vous guider puis choisissez "micro-entrepreneur".
- A partir de votre menu personnalisé, cliquez sur « Gestion », « Gérer les déclarations ». Cliquez sur la déclaration micro-entrepreneur afin de la transférer dans les déclarations sélectionnées. Cliquez sur Valider. Vous aurez accès à la déclaration micro-entrepreneur sous 24 heures.

**2. REVENEZ SUR CETTE PAGE POUR DÉCLARER ET PAYER**

- Chaque trimestre ou chaque mois, vous indiquez le montant du chiffre d'affaires que vous avez réalisé. Les échéances trimestrielles sont fixées aux 30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier, à midi. [Pour en savoir plus sur les dates d'échéances ou les périodicités, cliquez ici...](#)
- Vous donnez alors l'ordre de télépaiement pour vous acquitter de ces sommes. Le prélèvement s'effectue le jour de l'échéance.
- Un accusé de réception imprimable vous est proposé à l'écran pour justifier de votre déclaration et de votre paiement.

**Comment déclarer et payer ?**

Dès la réception de votre lettre d'immatriculation adressée par l'Urssaf ou l'Agence de Sécurité sociale pour les indépendants, un formulaire de votre portail [permettra votre déclaration et](#)

**Plus d'infos sur...**

- Le régime fiscal du micro-entrepreneur
- Les avantages du dispositif micro-entrepreneur

3. Vous allez être redirigé sur le site de Net-Entreprise. Cliquez sur l'encadrer vert « Micro-Entrepreneur »

The screenshot shows the website interface for NET-ENTREPRISES-FR. At the top left, there is a logo with a play button icon and the text 'NET-ENTREPRISES-FR' and 'GIP Modernisation des déclarations sociales'. At the top right, there is a yellow bar with the text 'Administrateur - Declarant'. Below this is a blue navigation bar with the text 'PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE'. Underneath, there is a breadcrumb trail 'Home > Vos déclarations' and a heading 'Vos déclarations'. A green box highlights a card titled 'Micro-Entrepreneur' with the subtitle 'Déclaration Micro-Entrepreneur' and the description 'Déclaration du chiffre d'affaires ou de recettes'. A white arrow points to this card. Below the main content area, there are two columns of services: 'VOTRE ESPACE ENTREPRISE' with options 'Gestion', 'Consultation', and 'Demande en attente'; and 'VOS SERVICES COMPLEMENTAIRES' with options 'Solutions de paiement' and 'Sites partenaires'. Each option has a downward arrow.

4. Cliquez sur « Echanges avec mon URSSAF », puis sur « Mes attestation »

Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professions Libérales du Languedoc-Roussillon

5. Pour faire la demande, sélectionner l'attestation concernée et validez



Mise à disposition	Type	Année	Document
03/04/2017	Attestation d'immatriculation		<a href="#">Voir le fichier</a>

6. Une fois la demande acceptée, vous pouvez télécharger celle en cliquant sur « voir le fichier »

Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professions Libérales du Languedoc-Roussillon

Maison des Professions Libérales  
285 rue Alfred Nobel - 34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 69 75 14 - Fax. 09 61 30 59 78

Site: [www.oriffplr.com](http://www.oriffplr.com)  
Mail: [info@oriffplr.com](mailto:info@oriffplr.com)

**NET-ENTREPRISES.FR**  
La solution globale pour les déclarations sociales

**l'auto-entrepreneur**  
La création d'entreprise légère ! légère !

## MES ATTESTATIONS

**Demander une attestation**


Motif :

**Mes attestations d'immatriculation (et attestation fiscale avant 2016)**

Mise à disposition	Type	Année	Document
	Attestation d'immatriculation		<a href="#">Voir le fichier</a>

1 élément trouvé

**Mes autres attestations (et attestation fiscale depuis 2016)**

Date de la demande	Type	Origine	Etat	Fin de validité	Document
19/01/2018	Attestation de Contribution à la Formation Professionnelle	Envoi automatique			

Attention les pièces jointes sont au format PDF, si vous ne pouvez pas les visualiser merci d'utiliser Adobe Acrobat Reader.

